

## **INFORMATION – COMMUNICATION**

Les modalités de concertation et d'information ont été les suivantes :

- Parution dans la presse locale
- Article via le site internet pour la concertation pendant la réalisation du dossier
- Un cahier de concertation était disponible avec les documents joints au fur et à mesure de l'avancement des études. Aucune observation n'a été déposée.
- Publication dans le journal municipal

Monsieur le Maire a tiré le bilan de la concertation lors de la délibération d'arrêt du PLU.

Les différents éléments de communication sont classés par type de support :

1. Informations sur le site internet
2. Bilan de la concertation
3. Publication dans le journal municipal